PROPOSITION (Pr.) (SIMPLE)

1. Il existe plusieurs définitions de proposition, mais la plus courante dit que la proposition est une unité communicative minimale de langue. A la différence du mot qui est une unité nominative, la proposition réalise la fonction nominative et la fonction de communication. La fonction nominative de la proposition consiste en ce qu'elle sert à nommer une situation déterminée, la réalité objective embrassant les objets, leurs caractéristiques, les relations entre eux. La fonction communicative de la proposition consiste en ce qu'elle sert de moyen de communication, de transmission de l'information en vue de communiquer, donc pour exprimer ses pensées et ses sentiments ou pour influencer l'interlocuteur. Le contenu de la Pr. est toujous actualisé, il se rapporte directement à l'acte de communication.

2. On distingue dans une Pr. :
- Le schéma structural et l'énoncé (S(sujet)------V(verbe-préd.)-----O(objet) ;
- Les niveaux (aspects) sémantique, logico-communicative, et syntaxique ;
- La prédication (prédicativité) ;
- Les éléments constants et variables : (modus et dictum[je veux (modus) que tu viennes (dictum)]; le schéma structural et son contenu lexical (modèle et sa réalisation).

3. Il faut distinguer la Pr. et l'énoncé. La Pr. est une unité de langue écrite et orale et l'énoncé est une unité de langue orale seulement. Donc, on peut dire que la Pr. est une forme linguistique (syntaxique) de l'énoncé.

4. La marque la plus générale et la plus importante de la Pr. c'est la prédicativité. La prédicativité c'est la réalisation grammaticale de la prédication. Elle établit le rapport entre le contenu de la proposition et la réalité ojective. Donc, c'est grâce à la prédicativité que la Pr. est susceptible d'assurer la communication. Elle forme une limite tranchée entre la Pr. et le groupe de mots. Il existe plusieurs moyens d'exprimer la prédicativité, notamment les moyens lexicaux, grammaticaux, phonétiques (rythme, intonation). Les principaux d'entre eux sont les catégories du temps et de la modalité et celle de la personne.

5. En linguistique, il existe de différents points de vue sur la prédicativité qu'on peut réduire aux trois essentils :

1) Denotative (sémantique);
2) logique ;
3) formel (syntaxique).

Dans le premier cas la prédicativité est considérée comme la corrélation de la Pr. avec une situation concrète, ce qui trouve sa réalisation dans la structure de la Pr. et son intonation.

L'approche logique détermine la prédicativité comme la combinaison de deux éléments de pensée : le sujet qui exprime l'objet de pensée et le prédicat qui exprime la caractéristique donnée au sujet par cet acte de pensée. Cela coincide avec le thème et le rhème de la répartion actuelle.

La théorie formelle et syntaxique interprète la prédicativité comme relation des composants structuraux – sujet et prédicat – ayant des marques grammaticales déterminées.

Entre ces trois points de vue il n'y a pas de contradictions : ils reflètent les différents côtés d'un même phénomène. Ils sont parallèles, en général (sauf les cas d'assymétrie).

6. Dans la grammaire est discutée la question de minimum prédicatif de la Pr. La linguistique traditionnelle prend pour la structure de base de la Pr. une unité qui comprend deux termes : le sujet et le prédicat (Pierre lit). Mais parfois c'est impossible (Pierre obéit à ses parents). C'est pourquoi on envisage maintenant qu'il faut avoir une strucure à trois termes. Il existe aussi la polyprédicativité (quelques prédications dans une Pr.) (Ex.: J'aime mieux cela, mais ne me parlez plus de votre fils). Un cas plus compliqué, c'est une demi-prédicativité, exprimée par les constructions participales, infinitives, détachées et quelques autres (Il lui parle, penché à son oreille). Dans ce dernier cas manque l'expression autonome des catégories de la prédicativité : personne, temps et modalité. Elles s' établissent en corrélation avec la prédicativité essentielle de la Pr.

7. On peut distinguer quelques types de Pr. simples. Il existe plusieurs classements de la proposition simple, basés sur des critères différents. Les principaux d'entre eux sont :

a) le but communicatif de la Pr.;
b) sa structure grammaticale.

D'après le premier critère on distingue 3 types de Pr.:

1) la Pr. énonciative (déclarative, assertive);
2) la Pr. interrogative;
3) la Pr. impérative

8. La Pr. énonciative contient l'énonciation d'un fait, positif ou négatif. La Pr. énonciative à 2 termes comporte un verbe à la forme personnelle à n'importe quel mode, sauf l'impératif .

La Pr. interrogative a pour objet de poser une question à quelqu'un, donc, contrairement à la proposition énonciative, la Pr. interrogative suppose une réaction (c'est-à-dire, la réponse).

Dans la Pr. impérative le sujet parlant impose à son interlocuteur une action déterminée sous des formes différentes (l'ordre, le conseil, la défense, la prière, etc.)

Chacun des trois types peut être une Pr. affirmative ou négative. Théoriquement les trois types excluent l'un l'autre, cependant, dans la réalité linguistique l'interaction entre les différents types communicatifs n'est pas exclue.

9. Dans la plupart des grammaires françaises on relève les Pr. exclamatives. Pourtant l'exclamativité présente un aspect expressif de l'énoncé et comme tel peut se combiner avec l'interrogation, l'assertion et l'injonction.

10. Le deuxième classement de la Pr. simple est basé sur la quantité et la forme des termes essentiels. Le plus souvent, la Pr. simple comporte deux termes essentiels : le sujet et le prédicat exprimé par le verbe à la forme personnelle. Il y a aussi des Pr. à un (seul) terme où on ne peut pas dégager la nature du terme essentiel, les deux sont corrélatifs : le sujet implique le prédicat et vice versa. Dans certains cas la forme du terme essentiel le rapproche plus ou moins au prédicat. Il s'agit des Pr. interrogatives. (Attends, N'attendez pas.)

11. Il existe plusieurs classements des propositions à un terme; d'après leurs fonctions et leur valeurs sémantiques (les Pr. existentielles, descriptives, indéfinies, vocatives, émotives, impératives etc.), d'après la nature morphologique du terme essentiel (nominales, verbales, adverbiales), etc.

12. D'autres classements de la Pr. simple jouent un rôle secondaire. D'après la présence et l'absence des termes secondaires on relève les Pr. développées et non-développées . Actuellement les grammairiens russes dégagent les Pr. non–compliquées et compliquées.